



POA DE PRÉSANSE

## Recueil des retours des régions sur les travaux en cours



### Ressources :

► [Presanse.fr](#) ► [Actualité](#) ► [Réforme](#)

**D**ans le cadre du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) de Présanse voté en Assemblée Générale en avril 2023, plusieurs Commissions et groupes de travail interrégionaux ont travaillé à ses différents pans.

Un premier ensemble de livrables a été listé et compilé dans la lettre du 1<sup>er</sup> février dernier. Les retours des SPSTI, concertés au niveau régional, seront appréciés pour les compléter ou pour poursuivre les travaux :

- En vue d'élaborer un « modèle de facture », un document a été préparé par la commission Financement et Cotisations pour recueillir les retours des régions et Services. Nous invitons ainsi les SPSTI à étudier la liste des critères retenus à ce stade par la Commission, ainsi que leur définition, et à nous faire part de leurs observations quant aux incidences financières induites pour eux et au délai pour les intégrer aux factures s'ils étaient retenus.

Vos retours sont attendus jusqu'à fin avril, la Commission se réunissant avant l'été pour les étudier

- Distinguer l'Offre socle des autres types d'offre du SPSTI. Joint à ce document : une notice et 3 extraits des Thésaurus suivants (Thésaurus des actions transversales, Thésaurus de prévention et Thésaurus des AMT) annotés par des jeux de couleurs : « peut être considéré comme action de prévention primaire », et par ailleurs « peut être comptabilisé

sur le tiers temps ». Là encore, nous invitons les régions à étudier ces outils en réunion et à faire remonter toute question ou remarque à l'aide du tableau de recueil disponible sur le site de Présanse, si possible d'ici fin mars.

Le sous-groupe dédié de la Commission Offre et Innovation se réunira ensuite pour étudier les remontées et envisager une éventuelle version 2 du livrable.

- Enfin un Indice de Risque de Désinsertion Professionnelle (IRDP) partagé est en cours de construction par le sous-groupe PDP (voir présentation du 7 mars dernier), avec pour ambition d'intégrer les trois domaines recommandés par la Haute Autorité de santé en la matière, à savoir le pan santé, le pan travail et le pan social. L'objectif est d'harmoniser les différents usages actuels dans les SPSTI, qui ne répondent pas encore à la collecte de ces 3 aspects, et face à l'absence de définition commune partagée pour l'identification des salariés concernés.

Le groupe de travail a pour objectif de proposer un indice calculé à partir des libellés dans une version stabilisée en décembre 2024. Un travail de validation du modèle, qui associe l'Université, a été initié en parallèle.

Toujours à retrouver sur le site : approche de la PDP en SPSTI, indicateurs/tableau de bord partagés, simulateur de charge... ■